ATTESTATION CONFIRMANT LE DEPOT DES FONDS

Cet acte confirmatif de la constitution de la société, doit être signé par tous les associés postérieurement au dépôt des fonds et à l'établissement de l'attestation bancaire.
Cet acte est annexé aux statuts

Je soussigné (e), représentant légal de la société en constitution,

NOM Louail ABdelaziz

Atteste par la présente que le dépôt des fonds a été fait après la date de signature des statuts mais que le ou les associés demandent tout de même l'immatriculation de celle-ci :

DENOMINATION : ABC Bat 44

SIEGE SOCIAL 64 Route de la Chapelle sur Erdre 44300 Nantes

ACTIVITE Entreprise générale de bâtiment, maçonnerie, Etanchéité, peinture et plâtrerie

Fait à Nantes le 14/02/2025

Signature de tous les associés (nom et prénom)

LOUAIL ABDELAZIZ